



Questionnaire TARPSY

Relevé des données 2023 (données 2022)

Version du 01.03.2023

Page 1 : Questions générales

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
1	État de la livraison (optional) : Ceci est une livraison définitive	• Oui • Non	Aucun
2	Sorte d'institution : Votre hôpital est :	• un établissement public • un établissement privé • un établissement en partie public, en partie privé. Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
3	Type d'institution : Votre institution est :	• Une psychiatrie des adultes • Une psychiatrie des adolescents et des enfants • Un hôpital combiné (psychiatrie des adultes, des adolescents et des enfants)	Aucun
4	Répartition des coûts : Comment les coûts sont-ils répartis dans votre hôpital ?	• Annuellement • Semestriellement • Trimestriellement • Mensuellement • Autres Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
5	Cas hospitalisés sur deux ou plusieurs années : Pour les cas hospitalisés sur deux ou plusieurs années, les coûts de traitement des années précédentes ont été comptés. Ces cas contiennent les coûts totaux et peuvent être utilisés.	• Oui • Non	Aucun
6	Prestations d'intérêt général : Les prestations d'intérêt général présentes dans les coûts par cas livrés ont été saisies resp. déduites selon REKOLE®.	• Oui • Non	Aucun
7	Certification REKOLE® : Votre hôpital est-il certifié REKOLE® ?	• Oui • Non • Nous sommes en processus de certification. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
8	Traitements disponibles : Votre hôpital propose des traitements dans les domaines suivants :	• Psychiatrie générale • Psychiatrie gériatrique • Médecine de l'addiction • Traitement psychiatrique des enfants et des adolescents • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
9	Cas privés et semi-privés : Les coûts des cas privés et semi-privés sont comptabilisés comme suit :	• Les coûts livrés ne contiennent que les coûts des prestations compris dans le catalogue des prestations LAMal. L'ajustement des coûts supplémentaires, résultant des services privés et semi-privés, a été effectué par l'hôpital. SwissDRG SA peut utiliser ces cas sans modifications. • Les coûts livrés n'ont pas été ajustés et contiennent les frais supplémentaires liés à la classe. Ces frais sont contenus dans les composantes de coûts suivantes : Composantes de coût (v101 - v461) : <i>(réponse en texte libre)</i> • Les cas privés et semi-privés n'ont pas entraîné des coûts supplémentaires. / Il n'y avait pas des cas privés et semi-privés. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun

Page 2 : Coûts d'utilisation des immobilisations et recherche & formation universitaire

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
10	Coûts d'utilisation des immobilisations par cas : Veuillez confirmer que les données livrées de votre hôpital présentent les deux caractéristiques suivantes :	• Les coûts d'utilisation des immobilisations d'un cas sont compris dans les composantes des coûts correspondantes (v201, v211, vXX1, vXX3 etc.). • Les coûts d'utilisation des immobilisations ne sont pas compris dans les autres composantes des coûts (par ex. v200, v210 etc.).	Aucun
11	Calcul des coûts d'utilisation des immobilisations : Les coûts d'utilisation des immobilisations sont calculés comme suit :	• Comptabilité par unité finale d'imputation selon REKOLE® (directive de SwissDRG SA) • Comptabilité par unité finale d'imputation selon OCP (Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux) • Autre méthode de comptabilité analytique : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
12	Montant total des coûts d'utilisation des immobilisations selon REKOLE® (optional) : Veuillez indiquer le montant total des coûts d'utilisation des immobilisations selon ITAR_K©.	• Le montant concerné se trouve dans le fichier Excel selon ITAR_K© version 13.0. Montant : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
13	Recherche et formation universitaire (RFU, selon l'OCP) : Les coûts pour la recherche et formation universitaire sont comptabilisés comme suit :	• Aucun coût pour la RFU n'est comptabilisé. • Les coûts de la RFU sont contenus dans les coûts par cas. Indiquez le montant en CHF (chiffres entiers sans séparateur, par ex. 1000000) que votre hôpital a investi pour la RFU dans la période du relevé. Si le montant est inconnu, veuillez indiquer "nb". <i>(réponse en texte libre)</i> • Les coûts de la RFU ne sont pas contenus dans les coûts par cas. SwissDRG SA ne doit pas faire d'ajustements.	Aucun

Page 3 : Augmentation ou diminution des coûts liée à la pandémie de la COVID

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
14	Augmentation ou diminution des coûts liée à la COVID-19 : Est-ce qu'il y a eu dans votre hôpital une augmentation ou une diminution des coûts liés à la COVID ?	• Oui, il y a eu une augmentation ou diminution des coûts et elle est incluse dans le jeu de données de coûts livré. • Oui, il y a eu une augmentation ou diminution des coûts mais elle n'est pas incluse dans le jeu de données de coûts livré. • Non, il n'y a eu aucune augmentation ou diminution des coûts. • Autres : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
15	Montant de l'augmentation resp. de la diminution des coûts : Veuillez indiquer la perte de revenus liée à la pandémie. Si vous pouvez indiquer l'augmentation ou la diminution des coûts par composante de coût, veuillez l'indiquer ici. Si aucune information n'est disponible, veuillez entrer "non connu" dans le champ de texte.		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Augmentation ou diminution des coûts liée à la COVID-19 [N° 14]</i> est "Oui, il y a eu une augmentation ou diminution des coûts mais elle n'est pas incluse dans le jeu de données de coûts livré." ou "Non, il n'y a eu aucune augmentation ou diminution des coûts."

Page 4 : Codes CHOP, sorties d'essai et vacances & congés administratifs

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
16	Saisie codes CHOP : Est-ce que dans les données livrés au moins un des codes CHOP suivants pour la psychiatrie a été saisi? (Nouveaux dans CHOP 2020: 94.2A; Nouveaux depuis 2019 : 94.28, 94.30, 94.16, 94.A3, 94.3G, 94.4A, 94.4B, 94.6A.2; Nouveaux depuis 2018 : 94.15, 94.35.1, 94.35.2, 94.3A.1, 94.3A.2, 94.3B, 94.3C, 94.3D, 94.3E; excl. 94.3F)	• Oui, ces codes CHOP ont été saisis. • Non, ces codes CHOP n'ont pas été saisis bien que la prestation ait été effectuée sur le patient. • Non, ces codes CHOP n'ont pas été saisis car ces prestations n'ont pas été octroyées. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
17	Sortie d'essai : Est-ce que toutes les sorties d'essai effectuées conformément au CHOP 94.3F ont-elles été codées ?	• Oui • Non, ces prestations n'ont pas été octroyées. / ne sont pas proposées. • Non, les caractéristiques minimales n'ont pas été atteintes. • Non Commentaire : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
18	Saisie des heures des sorties d'essai : Est-ce que toutes les heures des sorties d'essai >24h, effectuées conformément au CHOP 94.3F, ont été enregistrées dans la variable 1.3.V04 "Congés administratifs & vacances" ?	• Oui • Non Commentaire : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Sortie d'essai</i> [N° 17] est "Non, ces prestations n'ont pas été octroyées. / ne sont pas proposées."
19	Absence administrative : Est-ce que les absences/congés administratifs >24h, qui ne font pas partie des sorties d'essai conformément aux CHOP 94.3F, ont été saisis dans la variable 1.3.V04 "Congés administratifs & vacances" ?	• Oui, selon la règle des 24 heures de l'OFS. • Non, puisqu'il n'y en a pas eu. • Non, ils n'ont pas été saisis. Commentaire : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun

Page 5 : Regroupement de cas

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
20	Regroupement de cas : Est-ce que dans les données livrées, des regroupements de cas ont été effectués ?	• Oui, dans les 18 jours. • Non, il n'y en a pas eu. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
21	Saisi des sorties intermédiaires et des réadmissions : Est-ce que dans les données livrées les variables 4.7.V01 à 4.7.V33 ainsi que les variables 4.8.V17 à 4.8.V20 de la statistique médicale ont été saisies lors des regroupements de cas ?	• Oui • Non Commentaire : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Regroupement de cas [N° 20]</i> est "Non, il n'y en a pas eu."
22	Chiffrement des sorties intermédiaires et des réadmissions : Est-ce que toutes les variables 4.8.V17 à 4.8.V20 sont livrées non chiffrées ?	• Oui (directive de SwissDRG SA) • Non Commentaire : <i>(réponse en texte libre)</i> • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Regroupement de cas [N° 20]</i> est "Non, il n'y en a pas eu."

Page 6 : Données forensiques

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
23	Identification des cas forensiques : Les données fournies contiennent-elles des cas forensiques et sont-ils codés avec la variable 3.5.V04=5 ?	• Oui, des cas forensiques sont inclus. • Oui, les cas forensiques sont inclus, mais ne sont pas identifiables par 3.5.V04=5, mais par : Description : <i>(réponse en texte libre)</i> • Non, aucun cas forensique n'est inclus.	Aucun
24	Mandat de prestations en forensique : Votre hôpital a-t-il un mandat de prestations en forensique ?	• Oui • Non • Autres : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
25	Section de psychiatrie forensique : Votre hôpital dispose des unités de psychiatrie forensique suivantes :	• Ouverte • Fermée • Ouverte et fermée • Aucune	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Identification des cas forensiques [N° 23]</i> est "Non, aucun cas forensique n'est inclus."
26	Hospitalisation dans le cadre d'une mesure pénale : Les cas forensiques issus de l'exécution de mesures thérapeutiques hospitalières pénales au sens des art. 59-61 CPS peuvent être identifiés comme suit :	• 1.2.V04 = 6 resp. 3.3.V01 = 60 (Décision d'envoi = institution pénale, autorités judiciaires). • 1.4.V02 = 8 (Prise en charge des soins de base = autre) • 4.8.V01 = 6 (Tarif pour la tarification = autres tarifs psychiatrie stationnaire) • Aucun cas n'a été admis dans le cadre d'une mesure pénale. • Autres : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Identification des cas forensiques [N° 23]</i> est "Non, aucun cas forensique n'est inclus."
27	Hospitalisation pour cause de maladie pendant une sanction pénale : Les cas forensiques provenant d'établissements pénitentiaires qui n'ont pas été admis en raison d'une mesure thérapeutique stationnaire pénale au sens des art. 59-61 CPS peuvent être identifiés comme suit :	• 1.2.V02 = 7 resp. 3.2.V02 = 70 (Séjour avant l'admission = Institution d'exécution des peines) • Aucun cas n'a été admis pour cause de maladie pendant une mesure pénale. • Autres : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Identification des cas forensiques [N° 23]</i> est "Non, aucun cas forensique n'est inclus."
28	Hospitalisation hors une sanction pénale : Les cas ordonnés à la suite d'une mise en danger d'autrui ou de soi-même au sens de l'article 426 du Code civil et en dehors de toute sanction pénale peuvent être identifiés comme suit :	• 3.3.V01 = 81 (Décision d'envoi (psychiatrie) = autorité: de tutelle, civil, assistance publique) • 3.3.V03 = 2 (Placement à des fins d'assistance [PAFA] = avec) • Aucun cas n'a été admis en dehors des mesures pénales./Il n'y avait pas de placement à des fins d'assistance. • Autres : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Identification des cas forensiques [N° 23]</i> est "Non, aucun cas forensique n'est inclus."
29	Délimitation des coûts : Les coûts des mesures de sécurité pour les cas forensiques ont-ils pu être séparés conformément à REKOLE® ?	• Oui • Non • Partiellement	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Identification des cas forensiques [N° 23]</i> est "Non, aucun cas forensique n'est inclus."
30	Composante de coûts des mesures de sécurité : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux mesures de sécurité ?	• Dans la composante des coûts suivante : Description: <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Délimitation des coûts [N° 29]</i> est "Oui".

Page 7 : Coûts directs: médicaments et matériel medical

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
31	Saisie des médicaments chers dans la statistique médicale : Est-ce que dans le jeu de données de la statistique médicale (jeu de données SM) téléchargé à la dernière page, se trouvent des codes pour les médicaments de la [liste des médicaments/substances à relever dans la statistique médicale](https://www.swissdrg.org/download_file/view/3192) ?	• Oui, le jeu de données de la statistique médicale téléchargé comprend des codes pour les médicaments chers. • Non, le jeu de données de la statistique médicale téléchargé ne comprend pas de codes pour les médicaments chers administrés. • Non, aucun médicament ou substance cher n'a été prescrit.	Aucun
32	Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas : Est-ce que dans les données livrées, les coûts pour les médicaments chers ont été saisis au niveau du cas ?	• Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas. • Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas. ([REKOLE® pertinent pour la certification à partir de 1.1.2018](https://www.hplus.ch/fileadmin/hplus.ch/public/UEber_uns/Fachkommissionen/REK-Entscheide/FR/Decision_REK_15_004__A__Definition_limitation_des_couts_directs_modification_de_la_valeur_seuil_en_francs.pdf)) • Non, les coûts des médicaments chers ont été répartis sur une base forfaitaire sur le cas. • Non, les coûts des médicaments chers n'ont pas été saisis. • Autres : Commentaire : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Saisie des médicaments chers dans la statistique médicale [N° 31]</i> est "Non, aucun médicament ou substance cher n'a été prescrit."
33	Médicaments et produits sanguins : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux médicaments et les produits sanguins ?	• La différenciation des coûts directs pour les médicaments et les produits sanguins a pu être réalisée. Les coûts sont contenus dans les composantes v101 et v102. • La différenciation des coûts directs pour les médicaments et les produits sanguins n'a pas pu être réalisée. Les coûts sont tous contenus dans la composante v101. • Les médicaments et produits sanguins n'ont pas entraîné des frais supplémentaires.	Aucun

Page 8 : Coûts indirects: type de comptabilisation du personnel

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
34	Corps médical : Dans votre hôpital travaillent :	• Seulement des médecins hospitaliers. • Seulement des médecins agréés. • Des médecins hospitaliers et des médecins agréés.	Aucun
35	Psychologues : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux psychologues ?	• Dans la composante de coûts "Psychologie" : v460 • Dans la composante de coûts "Corps médical" : v310 • Dans la composante de coûts "Thérapies non médicales et conseils" : v350 • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Aucun
36	Type de comptabilisation des frais de psychologues : Comment sont repartis les frais liés aux psychologues sous v460 ?	• Les coûts pour les psychologues réellement encourus sont facturés sur le cas (REKOLE® variante minimale/maximale). • Les coûts des psychologues sont facturés sur une base forfaitaire sur le cas. Indépendamment du traitement, les cas peuvent présenter des coûts identiques. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Certification REKOLE® [N° 7]</i> est "Oui".
37	Type de comptabilisation des frais médicaux : Comment sont repartis les frais liés au corps médical sous v310 ?	• Les coûts du corps médical réellement encourus sont facturés sur le cas (REKOLE® variante minimale/maximale). • Les coûts du corps médical sont facturés sur une base forfaitaire sur le cas. Indépendamment du traitement, les cas peuvent présenter des coûts identiques. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Certification REKOLE® [N° 7]</i> est "Oui".
38	Type de comptabilisation des frais de thérapies non médicales et conseils : Comment sont repartis les frais liés aux thérapies non médicales et conseils sous v350 ?	• Les coûts des thérapies non médicales et conseils réellement encourus sont facturés sur le cas (REKOLE® variante minimale/maximale). • Les coûts des thérapies non médicales et conseils sont facturés sur une base forfaitaire sur le cas. Indépendamment du traitement, les cas peuvent présenter des coûts identiques. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Certification REKOLE® [N° 7]</i> est "Oui".
39	Type de comptabilisation des frais de soins : Comment sont repartis les frais liés aux soins sous v370 ?	• Les coûts des soins réellement encourus sont facturés sur le cas (REKOLE® variante minimale/maximale). • Les coûts des soins sont facturés sur une base forfaitaire sur le cas. Indépendamment du traitement, les cas peuvent présenter des coûts identiques. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Certification REKOLE® [N° 7]</i> est "Oui".

Page 9 : Prestations ambulatoires externes

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
40	Prestations ambulatoires externes en-dehors du mandat de prestations pour la psychiatrie (à l'exclusion de la dialyse) : Pendant le séjour dans votre hôpital, les patients ont-ils bénéficié de prestations ambulatoires externes qui ne sont pas comprises dans le mandat de prestations pour la psychiatrie ?	• Oui • Non	Aucun
41	Comptabilisation des prestations ambulatoires externes en-dehors du mandat de prestations pour la psychiatrie (à l'exclusion de la dialyse) : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés à ces prestations ambulatoires externes, qui ne sont pas comprises dans le mandat de prestations pour la psychiatrie ?	• Dans la composante de coûts "Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers" : v105 • Aucun coût pour ce genre de prestations n'est comptabilisé dans les coûts par cas. • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Prestations ambulatoires externes en-dehors du mandat de prestations pour la psychiatrie (à l'exclusion de la dialyse) [N° 40]</i> est "Non".

Page 10 : Dialyses

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
42	Réalisation des dialyses : Les patients ont-ils reçu une dialyse sous une forme ou une autre pendant leur séjour dans votre hôpital ?	• Oui, les dialyses ont été réalisées en interne. • Oui, les dialyses ont été réalisées en externe ou par un tiers. • Oui, les dialyses ont été réalisées en interne ainsi qu'en externe ou par un tiers. • Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse.	Aucun
43	Formes de dialyse : Les patients ont-ils reçu l'une des formes de dialyse suivantes pendant leur séjour dans votre hôpital ?	• Des hémodialyses, des hémofiltrations/hémodiafiltrations et des dialyses péritonéales • Des hémodialyses et des hémofiltrations/hémodiafiltrations • Des hémodialyses et des dialyses péritonéales • Des hémofiltrations/hémodiafiltrations et des dialyses péritonéales • Uniquement des hémodialyses • Uniquement des hémofiltrations/hémodiafiltrations • Uniquement des dialyses péritonéales	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Réalisation des dialyses</i> [N° 42] est "Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse. "
44	Dialyse : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux dialyses ?	• Dans la composante de coûts "Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers" : v105 • Dans la composante de coûts "Dialyse" : v300 • Les coûts n'ont pas été comptabilisés. Description (Si aucune raison n'est indiquée, veuillez noter "pas d'indication") : <i>(réponse en texte libre)</i> • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Réalisation des dialyses</i> [N° 42] est "Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse. "
45	Dialyses péritonéales : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux dialyses péritonéales ?	• Dans la composante de coûts "Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers" : v105 • Dans la composante de coûts "Dialyse" : v300 • Les coûts n'ont pas été comptabilisés. Description (Si aucune raison n'est indiquée, veuillez noter "pas d'indication") : <i>(réponse en texte libre)</i> • Autre : Commentaire : <i>(réponse en texte libre)</i>	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Formes de dialyse</i> [N° 43] est "Des hémodialyses et des hémofiltrations/hémodiafiltrations", "Uniquement des hémodialyses" ou "Uniquement des hémofiltrations/hémodiafiltrations".
46	Aphérèses et photophorèses : Dans quelle composante de coûts se trouvent les frais liés aux les aphérèses, les photophorèses etc. ?	• Dans la composante de coûts "Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques de tiers" : v105 • Dans la composante de coûts "Dialyse" : v300 • Les coûts n'ont pas été comptabilisés. Description (Si aucune raison n'est indiquée, veuillez noter "pas d'indication") : <i>(réponse en texte libre)</i> • Autre : Description : <i>(réponse en texte libre)</i> • Notre hôpital ne propose pas d'aphérèse ou de photophorèse.	Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Réalisation des dialyses</i> [N° 42] est "Non, aucun patient n'a reçu de traitement par dialyse. "

Page 11 : Informations à fournir ultérieurement

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
47	- Vous avez indiqué que les sorties d'essai effectuées conformément au code CHOP 94.3F n'étaient PAS CODÉES (voir page 4). Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer une liste des cas concernés. (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Sortie d'essai</i> [N° 17] est "Oui", "Non, ces prestations n'ont pas été octroyées. / ne sont pas proposées." ou "Non, les caractéristiques minimales n'ont pas été atteintes."
48	- Vous avez indiqué que les absences administratives/jours fériés >24h, ne faisant pas partie des sorties d'essai selon le code CHOP 94.3F, n'ont PAS été SAISIS dans la variable 1.3.V04 (voir page 4). Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer une liste des cas concernés. (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Absence administrative</i> [N° 19] est "Oui, selon la règle des 24 heures de l'OFS." ou "Non, puisqu'il n'y en a pas eu."
49	- Vous avez indiqué que les variables des sorties intermédiaires 4.7.V01 à 4.7.V33 et 4.8.V17 à 4.8.V20 n'ont pas été saisies (voir page 5). Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer une liste des cas concernés. (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Saisi des sorties intermédiaires et des réadmissions</i> [N° 21] est "Oui".
50	- Vous avez indiqué que les cas forensiques sont inclus dans les données mais qu'ils ne sont pas identifiables par 3.5.V04=5 (page 6). Nous vous prions de remplir pour ces cas le relevé détaillé (feuille cas forensiques / cas régime pénitencier). (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Identification des cas forensiques</i> [N° 23] est "Oui, des cas forensiques sont inclus." ou "Non, aucun cas forensique n'est inclus."
51	- Vous avez indiqué que les COÛTS des médicaments chers ont été répartis entre les cas sur une BASE FORFETAIRE (voir page 7). Si les codes ne sont pas disponibles dans les données, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le nombre de cas (si disponible, y c. 4.6.V01). Indépendamment de cela, nous vous prions également de nous fournir des informations sur le montant de la somme forfaitaire et sur le type de clé de répartition. (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas</i> [N° 32] est "Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas.", "Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas. ([REKOLE® pertinent pour la certification à partir de 1.1.2018](https://www.hplus.ch/fileadmin/hplus.ch/public/UEber_uns/Fachkommissionen/REK-Entscheide/FR/Decision_REK_15_004__A__Definition_limitation_des_couts_directs_modification_de_la_valeur_seuil_en_francs.pdf))", "Non, les coûts des médicaments chers n'ont pas été saisis." ou "Autres :".
52	- Vous avez indiqué que les médicaments chers ADMINISTRÉS n'étaient PAS CODÉS dans la statistique médicale (voir page 7). Veuillez nous fournir des informations sur le nombre de cas et le montant. (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Saisie des médicaments chers dans la statistique médicale</i> [N° 31] est "Oui, le jeu de données de la statistique médicale téléchargé comprend des codes pour les médicaments chers." ou "Non, aucun médicament ou substance cher n'a été prescrit."

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
53	- Vous avez indiqué que les coûts des médicaments chers n'ont PAS été saisis (voir page 7). Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le nombre de cas et le montant des frais de médicaments chers non saisis. <i>(optional)</i> :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas [N° 32]</i> est "Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas.", "Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas. ([REKOLE® pertinent pour la certification à partir de 1.1.2018])(https://www.hplus.ch/fileadmin/hplus.ch/public/UEber_uns/Fachkommissionen/REK-Entscheide/FR/Decision_REK_15_004__A__Definition_limitation_des_couts_directs_modification_de_la_valeur_seuil_en_francs.pdf)), "Non, les coûts des médicaments chers ont été répartis sur une base forfaitaire sur le cas." ou "Autres :".
54	- Suite à la question si les coûts des médicaments onéreux sont inclus dans les coûts par cas, vous avez indiqué "Autre" (voir page 7). Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le nombre de cas ET/OU le montant des frais de médicaments chers non saisis. <i>(optional)</i> :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas [N° 32]</i> est "Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas.", "Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas. ([REKOLE® pertinent pour la certification à partir de 1.1.2018])(https://www.hplus.ch/fileadmin/hplus.ch/public/UEber_uns/Fachkommissionen/REK-Entscheide/FR/Decision_REK_15_004__A__Definition_limitation_des_couts_directs_modification_de_la_valeur_seuil_en_francs.pdf)), "Non, les coûts des médicaments chers ont été répartis sur une base forfaitaire sur le cas." ou "Non, les coûts des médicaments chers n'ont pas été saisis.".

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
55	Veillez envoyer les informations manquantes à Mme Juvet, datenerhebung@swissdrg.org. Vous pouvez également télécharger des données sensibles relatives au cas via l'interface web, onglet " Downloads ". (optional) :		Réponse non nécessaire à cette question si : • La réponse à la question <i>Sortie d'essai</i> [N° 17] est "Oui", "Non, ces prestations n'ont pas été octroyées. / ne sont pas proposées." ou "Non, les caractéristiques minimales n'ont pas été atteintes." • La réponse à la question <i>Saisie des heures des sorties d'essai</i> [N° 18] est "Oui". • La réponse à la question <i>Absence administrative</i> [N° 19] est "Oui, selon la règle des 24 heures de l'OFS." ou "Non, puisqu'il n'y en a pas eu." • La réponse à la question <i>Regroupement de cas</i> [N° 20] est "Oui, dans les 18 jours." ou "Non, il n'y en a pas eu." • La réponse à la question <i>Saisi des sorties intermédiaires et des réadmissions</i> [N° 21] est "Oui". • La réponse à la question <i>Saisie des médicaments chers dans la statistique médicale</i> [N° 31] est "Oui, le jeu de données de la statistique médicale téléchargé comprend des codes pour les médicaments chers." ou "Non, aucun médicament ou substance cher n'a été prescrit." • La réponse à la question <i>Saisie des coûts des médicaments chers dans le jeu de données des coûts par cas</i> [N° 32] est "Oui, les coûts pour tous les médicaments ont été saisis au niveau du cas." ou "Oui, les coûts des médicaments pour le traitement (prix x quantité) > CHF 200 ont été saisis au niveau du cas. ((REKOLE® pertinent pour la certification à partir de 1.1.2018)(https://www.hplus.ch/fileadmin/hplus.ch/public/UEber_uns/Fachkommissionen/REK-Entscheide/FR/Decision_REK_15_004__A__Definition_limitation_des_couts_directs_modification_de_la_valeur_seuil_en_francs.pdf)).

Page 12 : Format et données

N°	Questions	Réponses possibles	Conditions
56	Champ pour les commentaires/améliorations (optional) : Dans le champ suivant, vous pouvez faire des commentaires sur le questionnaire.		Aucun
57	Données : Statistique médicale : Avec typiquement SM ou OFS dans le nom du fichier. Extensions du fichiers possibles: .txt, .dat, .csv, .zip		Aucun
58	Données : Coûts par cas : Le fichier des coûts par cas est livré dans le format avec 80 variables selon la documentation du relevé. Avec typiquement CC dans le nom du fichier. Extensions du fichiers possibles: .txt, .dat, .csv, .zip		Aucun